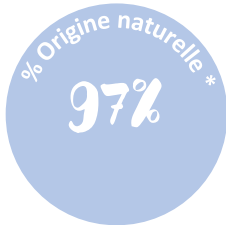


CREME DERMO-NOURRISSANTE COSMOS*

La texture onctueuse de la Crème dermo-nourrissante libère lors de l’application une huile sèche qui laisse la peau intensément nourrie.



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	DEHYMULS® PGPH	Polyglyceryl-2 Dipolyhydroxystearate	3,00	Emulsionnant E/H - HLB 5	3,00
	LAMEFORM® TGI	Polyglyceryl-3 Diisostearate	1,50	Emulsionnant E/H - HLB 4	1,50
	CEGESOFT® VP	Olus Oil (and) Hydrogenated Vegetable Oil (and) Candelilla Cera	5,00	Emollient cireux (30-40°C)	5,00
	CETIOL® C5 C	Coco-Caprylate/Caprate (and) Tocopherol	10,00	Emollient	10,00
	CETIOL® CC	Dicaprylyl Carbonate (and) Tocopherol	5,00	Emollient	4,70
	ZINC STEARATE	Zinc Stearate	1,00	Stabilisant	0,00
B	EAU DEMINERALISEE	Aqua	58,30		58,30
	GLYCERINE BIO AMI	Glycerin	7,00	Humectant	7,00
	MPG-V	Propylene Glycol	5,00	Humectant	5,00
	MAGNESIUM SULFATE (VWR)	Magnesium Sulfate	1,00	Stabilisant	1,00
	GEOGARD® ECT (CQ Masso)	Benzyl Alcohol (and) Salicylic Acid (and) Glycerin (and) Sorbic Acid	1,00	Conservateur	0,00
C	PARFUM COSMOS HYPO DOUCEUR (Robertet)	Parfum	0,20	Parfum	0,20
	RELIPIDIUM® BC10096	Hydrolyzed Yeast Protein (and) Butylene Glycol (and) Pentylene Glycol	2,00	Actif relipidant Micro'Beauté	2,00

CARACTERISTIQUES

Aspect : Crème blanche brillante

pH : N.A.

Viscosité : 20 000 - 30 000 mPa.s
Brookfield, DVI, spindle 5, speed 10

PROCESS
Homogénéiser les phases A et B. Réaliser l’émulsion en versant lentement la phase B dans la phase A puis homogénéiser sous vive agitation pendant 15 minutes. Enfin, introduire la phase C et homogénéiser 5 minutes.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur. Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.

